



ASSIGNATION CONTRE MON BAILLEUR , quelle durée ?

Par **francklaurent**, le **02/02/2024** à **01:51**

bonjour à tous je vous remercie par avance de vos reponses .
mon avocate a engagé une procédure D ASSIGNATION , contre mon bailleur qui n a pas " assurer la jouissance paisible DE MON LOGEMENT . combien de temps dure ce genre de procédure ? elle réclame (cumulation faite) 80 000 euros de dommages et intérêts , plus une expertise médico judiciaire .
en effet , harceler de toutes parts (homophobie) pendant 8 ANS , par des locataires et le gardien (complice)le bailleur n a rien fait .
(locataires harcèlement homophobe en réunion sur personne vulnérable avec 15 ET 6 JOURS D ITT)
(gardien / violence sur personne vulnérable et discrimination)
le bailleur n a rien fait pour faire cesser les troubles ou me reloger ; il a également couvert son gardien en refusant tout rendez vous ou de diligenter une enquête interne .
j'ai vécu un véritable enfer ..;combien de temps risque de durer cette procédure ? et quel réel dommage et intérêts vais je percevoir ?
hélas pour moi les plaintes au pénal contre locataires et gardien ont fait l'objet de NON LIEU car pas de témoin ou de flagrant délit ; cordialement merci à tous franck .

Par **amajuris**, le **02/02/2024** à **13:38**

bonjour,
c'est à votre avocat de répondre à cette question, car la durée d'une procédure dépend notamment de l'encombrement du tribunal concerné.
en cas d'appel et de cassation, cela peut durer plusieurs années.
salutations